

Cours n° 01 : les parties du discours
Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de
Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Cours n° 01

**Les classes de mots ou
les parties du discours**

Dr ZEBIRI

Abderrazek

Cours n° 01 : les parties du discours

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Les classes de mots ou les parties du discours

D'abord, nous tenons à préciser que nous nous sommes inspiré, pour la préparation de ce cours, du *Dictionnaire Larousse de poche*, (1954) réédité en (1973), *Précis de grammaire, locutions latines et étrangères*, Librairie Larousse, Paris, le livre de poche pratique, az. On appelle, traditionnellement, parties du discours (c'est-à-dire « éléments constitutifs du langage ») neuf sortes de mots qui ont des emplois et des rôles différents. Ce sont : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

La tradition grammaticale française distingue neuf « parties du discours » :

1. **Le nom**: est un mot qui sert à désigner, d'une façon générale, les êtres et les choses : père, mère, homme, table, écoles, cheval, pensée, vertu. On distingue deux sortes de noms : le nom commun et le nom propre.

Le nom commun en tant qu'il appartient à une espèce, à une catégorie : un homme, une maison, un fleuve, s'applique à un ou plusieurs êtres pour les distinguer des autres êtres de même espèce : la France, la Seine, Racine, les Anglais.

2. **L'article** : est un mot qui se place devant les noms et qui en indique le nombre et le genre, du moins au singulier. L'article s'accorde toujours en nombre et en genre avec le nom auquel il se rapporte. Il y a trois sortes d'articles : l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif.

Formes de l'article défini et de l'article indéfini

Les mots qui jouent le rôle d'article changent de forme selon le genre et le nombre : le père, la mère, les enfants ; un frère, une sœur, des jouets.

	article défini		article indéfini	
	masc.	fém.	masc.	fém.
sing.	Le	La	un	une
plur.	Les		des	

Formes de l'article partitif

L'article partitif est formé de la préposition *de*, pure ou combinée avec l'article défini ; il prend les formes suivantes :

	masculin	féminin
sing.	du (de l')	de la (de l')
plur.	des (de)	

Cours n° 01 : les parties du discours

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

3. **L'adjectif** : l'adjectif est un mot qui s'ajoute au nom pour le déterminer ou pour le qualifier. On distingue : 1° les adjectifs démonstratifs ; 2° les adjectifs possessifs ; 3° les adjectifs interrogatifs ; 4° les adjectifs indéfinis ; 5° les adjectifs numéraux ; 6° les adjectifs qualificatifs.

les adjectifs démonstratifs : ils servent à distinguer les êtres et les objets dont on parle.

Formes des adjectifs démonstratifs

	masculin	féminin
sing.	ce, cet	cette
plur.	ces	

les adjectifs possessifs : ils marquent la possession au sens strict et au sens large du mot : mon chapeau, mon chat, ma maison, ma chambre.

Formes des adjectifs possessifs.

	un possesseur		plusieurs possesseurs	
	un objet possédé	plusieurs objets possédés	un objet possédé	plusieurs objets possédés
1 ^{re} personne	mon, ma	mes	notre	nos
2 ^e personne	ton, ta	tes	votre	vos
3 ^e personne	son, sa	ses	leur	leurs

Pour éviter un hiatus, on emploie mon, ton, son au lieu de ma, ta, sa devant un nom féminin commençant par une voyelle ou par un *h* muet : mon idée, ton affaire, son épée, son histoire.

Les adjectifs interrogatifs : le seul adjectif interrogatif est *QUEL*, qui s'emploie dans une interrogation avec un nom ou un pronom, et varie en genre et en nombre (quelle au féminin ; quels, quelles, au pluriel) : quel film avez-vous vu hier ? Quelle fonction aimez-vous exercer ? Quels exercices faites-vous ? Quelles récitations apprenez-vous ? Quel est celui d'entre vous qui a écrit cela ?

Les adjectifs exclamatifs : quel, quelle, quels et quelles employés dans une exclamation, ils sont appelés adjectifs exclamatifs : quel beau temps ! Quelle belle journée, quels beaux tableaux, quelles magnifiques journées d'étude !

Les adjectifs indéfinis : déterminent le nom d'une manière vague, générale. Les adjectifs indéfinis sont : certain, maint, quelque, quelconque, tel...

Les adjectifs numéraux : ils déterminent le nom en y ajoutant soit une idée de quantité : trois avocats ; soit une idée de rang : troisième volets.

Cours n° 01 : les parties du discours

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux cardinaux et les adjectifs numéraux ordinaux : Les adjectifs numéraux cardinaux marquent le nombre, la quantité : un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, trente, cent, mille, etc.

Les adjectifs numéraux ordinaux marquent l'ordre, le rang : premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, vingtième, trentième, centième, millième, etc.

On rattache désormais aux adjectifs numéraux ceux des adjectifs, dits naguère indéfinis, qui ajoutent au nom une détermination numérique : aucun, nul, chaque, plusieurs, tout.

Les adjectifs qualificatifs : sont des mots qui servent à exprimer une manière d'être, une qualité de l'être ou de l'objet désigné par le nom auquel il est joint : un homme généreux ; un véhicule luxueux.

4. **Le pronom** : c'est un mot qui tient la place non seulement du nom, dont il prend le genre et le nombre, mais encore d'un adjectif et même d'une phrase. Le pronom remplit toute les fonctions d'un nom (c'est pourquoi il est appelé pronom) et peut être sujet, complément, apposition, attribut.

Il y a six sortes de pronoms : les pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, et indéfinis.

Pronoms personnels et réfléchis: sont ceux qui désignent les trois personnes et qui indiquent le rôle que ces personnes jouent dans la phrase.

Le français distingue trois personnes : la première est celle qui parle : j'explique.

La deuxième est celle à qui l'on parle. Je t'explique. La troisième est celle dont on parle. Il ou elle explique.

Les pronoms personnels sont :

	singulier	pluriel
1 ^{re} personne	je, me, moi	nous
2 ^e personne	tu, te, toi	vous
3 ^e personne	il, elle, lui le, la se, soi, en, y	ils, elles, eux se, les, leur

Comme on rattache aux pronoms personnels le pronom personnel "on".

Remarques : les formes 'se' (atone) et soi (tonique) sont dites réfléchis ; elles s'emploient toujours comme compléments et rappellent le sujet de la proposition : *il se promène* ; 'se' suivi d'un sujet pluriel marque parfois une action réciproque. *Paul et Pierre se regardent.*

Cours n° 01 : les parties du discours

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Je, tu, il, ils, formes atoniques, s'emploient toujours comme sujets d'un verbe dont ils font partie intégrante.

Elle, nous, vous, elles sont tantôt atones, tantôt toniques, et s'emploient dans le premier cas comme sujets, dans le second comme complément.

Si l'on compare les phrases : *il est sérieux ; je le soutiens ; tu lui es supérieur*, on constate que le pronom de la 3^e personne revêt des formes différentes suivant qu'il est sujet ou complément, et même suivant qu'il est tel ou tel complément.

Dans : *il est beau de se sacrifier ; je le crois ; j'en suis sûr ; j y compte*, les pronoms *il, le, en, y* représentent quelque chose d'indéterminé, qui ne peut être dit ni masculin ni féminin. Ils sont du genre neutre.

Pronoms possessifs : ils tiennent la place du nom en faisant connaître à qui appartiennent les êtres ou les choses dont on parle : le Tibre a son cours en Italie, le Seine a le sien en France.

Les pronoms possessifs sont :

	un possesseur	plusieurs possesseurs		
	un objet possédé	plusieurs objets possédés	un objet possédé	plusieurs objets possédés
1 ^{re} personne	le mien la mienne	les miens les miennes	le nôtre la nôtre	les nôtres
2 ^e personne	le tien la tienne	les tiens les tiennes	le vôtre la vôtre	les vôtres
3 ^e personne	le sien la sienne	les siens les siennes	le leur la leur	les leurs

Pronoms démonstratifs : ils sont ceux qui tiennent la place du nom en montrant les êtres ou les choses concrètes et abstraites dont on parle : *voici deux bus, celui-ci est le plus ancien*.

Les pronoms démonstratifs sont :

singulier			pluriel	
masculin	féminin	neutre	masculin	féminin
celui	celle	ce	ceux	celles
celui-ci	celle-ci	ceci	ceux-ci	celles-ci
celui-là	celle-là	cela	ceux-là	celles-là

Pronoms relatifs : sont appelés aussi *conjonctifs*, tiennent la place d'un nom qui les précède. De même que les conjonctions de subordination, ils introduisent une proposition nouvelle et servent d'«articulation», de « charnière », entre cette proposition (subordonnée) et la principale qui la régit logiquement. Ex : l'homme qui a un cœur pur est heureux.

Cours n° 01 : les parties du discours

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Les pronoms relatifs simples ont une forme unique pour les deux genres et les deux nombres. Ce sont : qui, que, quoi, dont, où.

Les pronoms relatifs composés sont :

Singulier		pluriel	
Masculin	Féminin	Masculin	féminin
Lequel	laquelle	lesquels	lesquelles
duquel	de laquelle	desquels	desquelles
auquel	à laquelle	auxquels	auxquelles

Pronoms interrogatifs : la plupart des pronoms relatifs peuvent être placés au commencement d'une phrase. Ils servent alors à interroger, et on les appelle pronoms interrogatifs : *QUI* est venu ? *QUE* veux-tu ? A *QUOI* pense-t-elle ? *LAQUELLE* de ces pommes préfères-tu ? que et quoi sont des interrogatifs du genre neutre.

Au lieu de qui on emploie la forme composée qui est-ce qui pour le sujet, et qu'est-ce que pour le complément direct : *QUI EST-CE QUI* prend le volant ?

Qu'est-ce que vous cherchez ? De même, on remplace que sujet par qu'est-ce qui, que attribue ou complément direct par qu'est-ce que : Qu'est-ce qui vous arrive ? Qu'est-ce que vous dites ?

Pronoms indéfinis : sont ceux qui servent à désigner des êtres ou des choses indéterminés ou désignés d'une manière vague et générale.

Parmi les pronoms indéfinis, on trouve des mots de provenance et de valeur diverses :

- le pronom personnel indéfini : on ;
- les indéfinis de valeur positive ou négative : aucun, nul, quelque chose, personne, rien ;
- les indéfinis relatifs à la quantité et les distributifs : quiconque, quelques-uns, tout, plusieurs, plus d'un, d'aucuns, certains, chacun, etc.
- les indéfinis relatifs à l'identité : un autre, l'autre, l'un l'autre, quelqu'un, n'importe qui, n'importe quoi, tel, un tel, etc.

5. **Le verbe** : est un mot qui exprime soit l'action accomplie par le sujet, soit l'état ou

l'existence du sujet : *le père aime ses enfants. Cet être paraît intelligent, mais il ne l'est pas.*

La conjugaison : on appelle conjugaison l'ensemble des formes que prend un verbe pour exprimer les différences de personne, de nombre, de mode et de temps.

La conjugaison n'est pas la même pour tous les verbes. On distingue la conjugaison vivante et la conjugaison morte.

À la conjugaison vivante appartiennent :

Cours n° 01 : les parties du discours

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

- les verbes dont la première personne du singulier du présent de l'indicatif actif se termine par "e" et dont l'infinitif est en "er" (type chanter) ; ils forment le 1^{er} groupe.
- les verbes dont la première personne du singulier du présent de l'indicatif actif se termine par "s" et dont l'infinitif est en "ir" et dont le participe présent est en "issant" (type finir, finissant) ; ils forment le 2^e groupe.

A la conjugaison morte appartiennent tous les autres verbes. Leur radical, souvent variable, crée dans leur conjugaison d'apparentes irrégularités ; les terminaisons d'infinitif se ramènent à trois types, représentées par les désinences -ir (cueillir) -oir (recevoir), -re (rendre) ; ils forment le 3^e groupe.

Les verbes auxiliaires : on appelle ainsi des verbes qui servent à former les temps composés d'autres verbes. On distingue deux espèces de verbes auxiliaires :

1° les uns : *être, avoir*, combinés avec le participe passé du verbe à conjuguer, servent à former un temps ; aussi les appelle-t-on parfois auxiliaires de temps ;

2° les autres, joints à l'infinitif du verbe à conjuguer, forment avec lui des périphrases verbales, indiquant soit le mode, soit le degré d'achèvement de l'action verbale. Tels *aller, faire, devoir, vouloir, pouvoir, être en train de, venir de, etc.* : *Je vais partir. Je suis en train de travailler.*

L'emploi de ces verbes auxiliaires permet de suppléer à l'insuffisance des formes de la conjugaison et d'exprimer des nuances délicates de la pensée.

Les modes

Le mode est la manière de présenter l'action ou l'état que le verbe exprime. Il y a six modes : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe. Chaque mode a sous sa dépendance un certain nombre de temps. L'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif sont des modes *personnels*, parce qu'ils ont une forme propre à chacune des personnes du singulier et du pluriel. L'infinitif, le participe, qui n'ont pas de formes particulières selon les personnes et qui se rapportent indifféremment à chacune des trois personnes, sont dits *impersonnels*.

Les temps

Les temps qui sont les formes particulières que prend le verbe pour indiquer à quelle époque se rapporte l'état ou l'action. Le verbe est susceptible de préciser encore la chronologie en marquant avec exactitude des nuances d'antériorité ou de postériorité.

Cours n° 01 : les parties du discours

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Le mode indicatif comprend quatre temps simples : un présent, un imparfait, un futur simple et un passe simple et quatre temps composés : un passé composé, un plus-que-parfait, un futur antérieur et un passé antérieur.

Le mode impératif en comprend deux : un présent-futur et un passé.

Le mode conditionnel comprend deux temps : l'un à valeur présente ou future, l'autre à valeur passée.

Le mode subjonctif comprend : un présent, un imparfait, un passé, un plus-que-parfait.

Le mode infinitif comprend un présent et un passé de même que le participe.

6. **L'adverbe** : est un mot invariable que l'on joint à un adjectif, à un verbe ou à un autre adverbe pour en modifier le sens : cet étudiant travaille bien.

L'adverbe peut aussi modifier une proposition tout entière : *il s'est mis à pleuvoir : heureusement, nous avons nos imperméables.*

Principaux adverbes : voici les principaux adverbes qui marquent ordinairement :

Le lieu : ailleurs, alentour, autour, ci, deçà, delà, dedans, dehors, derrière, dessus, dessous, devant, ici, là, loin, où, partout, près, y, etc.

Le temps : alors, aujourd'hui, aussitôt, autrefois, avant, bientôt, déjà, demain, depuis, désormais, enfin, ensuite, hier, jadis, jamais, parfois, quelque, souvent, tantôt, toujours, etc.

La quantité : assez, beaucoup, combien, davantage, encore, guère, même, moins, peu, plus, que, quelque, si, tant tellement, tout, près, trop, etc.

La comparaison : aussi, autant, moins, plus, etc.

L'affirmation et la négation : assurément, certainement, certes, oui, peut-être, sans doute, vraiment, etc. ; ne, non, nullement, pas, point, etc.

La manière : il est impossible de dénombrer les adverbes de cette catégorie, leur nombre croissant au fur et à mesure que la langue évolue.

On distingue :

- des adverbes héréditaires, tels que bien, mal, pis, mieux, etc. ;

- des adverbes employés adverbialement : bon, beau, fort, grand, cher, etc. ;

- des adverbes en -ment, en nombre considérable, formés, pour la plupart, sur le féminin des adjectifs : sagement, bellement, cordialement, admirablement ;

des locutions adverbiales, composées soit d'une préposition et d'un nom et d'un adjectif : à l'envi, de nouveau, soit de deux noms unis par une préposition : nez à nez, ou de deux adjectifs : petit à petit ; soit d'un verbe et d'un nom : d'arrache pied ; soit, enfin, d'un membre de phrase : pour ainsi dire.

Cours n° 01 : les parties du discours

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL, Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Les adjectifs qualificatifs employés comme adverbes sont invariables : *ces fleurs sentent bon. Cette étoffe coûte cher.*

7. **La préposition** : est un mot invariable qui sert à joindre deux termes en marquant le rapport qu'ils ont entre eux : je vais à Alger.

Les prépositions expriment le plus souvent, entre le complément et le mot complété, un rapport de lieu, de temps, de but, de cause, de moyen, etc.

Lieu : j'écris sur la copie.

Temps : il pleut en hiver.

But : il faut travailler pour vivre.

Cause : Louis IX mourut de la peste.

Locutions prépositives : c'est tout assemblage de mots remplissant dans la phrase le rôle de la préposition. Ex : à cause de, à côté de, à fin de, à force de, à la faveur de, au dessous de, au dessus de, au-devant de, au lieu de, faute de, grâce à, près de, quant à,.... (Les locutions prépositives ont été créées en vue de suppléer au petit nombre de prépositions pures et d'introduire dans la phrase un élément expressif plus fort : *j'ai réussi en dépit de tes menaces* ; est un tout plus vif que : *j'ai réussi malgré tes menaces.*

8. **La conjonction** : est un mot invariable qui sert à joindre deux propositions ou deux parties semblables d'une proposition : on ne croit plus un enfant quand il a menti.

Les principales conjonctions sont :

Ainsi, aussi, car, cependant, comme, donc, et, lorsque, mais, néanmoins, ni, or, ou, puisque, quand, que, quoique, si, soit, toutefois, etc.

On distingue deux catégories de conjonctions : les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

Les conjonctions de coordination (et, ni, ou, mais, or, car, etc.) unissent les termes d'une proposition ou des propositions de même nature : *Il est sage et généreux.*

Les conjonctions de subordination (que, lorsque, parce que, etc.) servent à introduire une proposition de subordination : *Je crois que vous vous trompez.*

- *Locutions conjonctives* : c'est des groupes de mots remplissant le rôle de conjonctions.

Cours n° 01 : les parties du discours

Module : morphosyntaxe (S1) destiné aux étudiants de Master 1 SDL,
Université de Msila, Dr ZEBIRI Abderrazek

Les principales sont : à condition que, afin que, ainsi que, alors que, à mesure que, à moins que, après que, attendu que, aussitôt que, autant que, avant que, bien que, c'est-à-dire, de même que, depuis que, de sorte que, dès que, jusqu'à ce que, parce que, quand même, tandis que, etc.

9. **L'interjection** : c'est un mot invariable qui sert à exprimer un mouvement de l'âme : l'admiration, la joie, la douleur, la surprise, etc.

L'interjection est un mot isolé, complet par lui-même, qui n'a aucune espèce de relation avec les autres mots, entre lesquels il est comme *jeté* pour exprimer les mouvements (Dictionnaire de poche p : XXIV)

Les principales interjections sont : Ah ! Aie ! Bah ! Bravo ! Clic ! Chut ! Clac ! Eh ! Fi ! Gare ! Ha ! Hé ! Hein ! Hélas ! Heu ! Ho ! Holà ! Hop ! Hum ! O ! Oh ! Ouf ! Parbleu ! Pif ! Paf ! Pouah ! Pouf ! Sus !

Certains mots peuvent accidentellement devenir interjections ; ce sont notamment : Alerte ! Allons ! Bon ! Ça ! Ciel ! Comment ! Courage ! Dame ! Diable ! Halte ! Malheur ! Miséricorde ! Paix ! Peste ! Silence ! Tiens ! Etc.

On donne le nom de locution interjective à tout groupe de mots remplissant le rôle d'interjection : Ah ! Bah ! Dieu du ciel ! Dieu me pardonne ! Eh bien ! En avant ! Grand Dieu ! Hé quoi ! Ma foi ! Mon Dieu ! Oui da ! Qui vive ? Tout beau ! Etc.